



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET DIVERSITÉ

ROUEN, le 01/02/2021

Affaire suivie par :

**JULIE TROUVÉ**

DRAIO

Tél. 02 32 08 93 93

Mél. [julie.trouve@ac-normandie.fr](mailto:julie.trouve@ac-normandie.fr)

**Madame la rectrice**

à

Rectorat de la région académique  
Normandie  
25, rue de Fontenelle  
76037 ROUEN Cedex

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement du  
public et du privé  
Mesdames et messieurs les inspecteurs du 1<sup>er</sup> degré  
Mesdames et Messieurs les directeurs de CIO  
S/c de Mesdames et Messieurs les directeurs  
académiques  
Mesdames et Messieurs les chefs de division

Objet: Mise en place d'une cellule d'écoute dans le cadre de signalements de discriminations ou de violences sexistes et sexuelles.

Afin de lutter contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports s'est engagé depuis plusieurs mois dans une double démarche de labellisation « égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et « diversité ».

Dans ce cadre, l'académie de Normandie a fait le choix de mettre en place une cellule d'écoute destinée à offrir aux agents un espace d'écoute et d'accompagnement en toute confidentialité et neutralité, et à identifier des situations de discrimination ou de violences sexistes et sexuelles.

Mis en place à titre expérimental pour un an, ce nouveau dispositif fera l'objet après six mois d'activité d'une première évaluation, dont le bilan sera présenté aux instances représentatives du personnel, et qui pourra conduire à pérenniser ce dispositif.



La cellule d'écoute :

- S'adresse à toute personne victime ou témoin de discrimination ou de violence sexiste ou sexuelle au travail ;
- Offre un espace d'écoute et d'accompagnement aux agents de l'académie de Normandie dans le respect de la confidentialité et de la neutralité ;
- Informe des droits et des démarches à effectuer ;
- Assure une prise en compte et un traitement des discriminations et violences sexuelles ou sexistes subies.

Pour contacter la cellule d'écoute :

- Permanences du lundi au vendredi, de 9h à 17h.
- Téléphone : 02 32 08 91 30
- Mail : [discriminations@ac-normandie.fr](mailto:discriminations@ac-normandie.fr)

Cette cellule d'écoute est un dispositif complémentaire et facultatif qui ne se substitue pas aux voies de signalement déjà existantes, tels que les services des ressources humaines, le psychologue du travail, ou le médecin de prévention.

Je vous remercie d'assurer la plus large diffusion du présent courrier à l'ensemble des personnels placés sous votre autorité.

Signé par

Christine GAVINI-CHEVET



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET DIVERSITÉ**